© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Accro casino 2025

Par Warfu97 Postée le 04/08/2025 00:09

> Bonjour à tous , j’ai découvert le casino il y a 5 mois : -plus de 10 000 de perte - j’ai failli perdre ma copine Rien ne vas en ce moment mais bon je vois beaucoup d’avis et je me dis que y a pire mais bon à quelle prix . J’aimerais vraiment vos méthodes pour ne plus y touché , j’ai donné mon compte bancaire à ma copine mais je trouve toujours une solution pour y joué j’ai 3 crédit en cours . Pour quelques mois de jeux 3 ans de crédit à remboursé ne faites jamais ces erreurs heureusement que je suis jeune encore et puis que j’ai encore la vie devant moi mais aujourd’hui c’est décidé je me suis désinscrit de tous les casinos désinstaller mon apple pay et mes paiements en ligne . Je vous souhaites à tous le meilleur

---

Mise en ligne le 07/08/2025

Bonjour,

Nous comprenons bien votre souhait d'arrêter définitivement les jeux. Vous avez déjà pris de bonnes initiatives en ce sens et nous allons tenter de vous aidez à continuer dans votre démarche.

Il existe également une interdiction volontaire de jeux, qui permet d'être bloqué dans tous les casinos de France et sur tous les sites de jeux français. Cette interdiction a une durée minimale de 3 ans. Vous pouvez faire la demande directement sur le site de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ), dont nous vous joignons les coordonées en fin de réponse.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également demander de l'aide dans des lieux d'accueils spécialisés dans les addictions, et notamment les addictions aux jeux. Ces lieux s'appellent les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Des professionnels proposent des consultations individuelles et non payantes (prises en charge par la sécurité sociale). Par rapport à la ville de résidence que vous nous avez indiquée, nous vous joignons les coordonnées de plusieurs CSAPA. N'hésitez pas à les contacter par téléphone pour prendre rendez-vous.

Dans tous les cas, pour vous aidez à arrêter les jeux, nous vous encourageons à réfléchir à d'autres activités qui pourraient vous occuper et vous stimuler, pour éviter d'être tenté de rejouer. Il est important d'avoir en tête des choses faciles à réaliser, pour avoir une porte de secours si l'envie de jouer se présente.

Pour échanger directement avec un écoutant de notre service et approfondir cette réponse, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 09 74 75 13 13, tous les jours de 08h à 02h. Les appels sont anonymes et non surtaxés. Le tchat est accessible du lundi au vendredi de 14h à 00h et le week-end de 14h à 20h.

Bien cordialement,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie - TEMPO-OPPELIA

4 rue Ampère
26000 VALENCE

Tél : 04 75 40 17 70
Site web : www.oppelia.fr/
Secrétariat : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - jeudi de 13h30 à 17h - vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Accueil du public : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - jeudi de 13h30 à 17h - vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 L'Assistante sociale assure une permanence sans rendez-vous CSAPA- CAARUD les vendredi de 13h30 à 16h
Consultat° jeunes consommateurs : Entretiens proposés sur l'ensemble de la semaine - 3 éducatrices se chargent d'interventions précoces dans 13 établissements scolaires du département Action d'intervention précoce en direction des jeunes consommateurs, mais aussi des professeurs et perso
Substitution : Délivrance des traitements de substitutions aux opiacés et soins infirmiers les lundi, mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h30 - lundi au vendredi de 13h30 à 15h
Centre : Une sage-femme du CeGIDD de Valence assure une permanence gynécologie, un vendredi, une fois par mois

Voir la fiche détaillée

CSAPA - Association Addictions France

9 rue Henri Barbusse
26000 VALENCE

Tél : 04 75 82 99 60
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : Lundi, mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 12h
Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, rendez-vous possibles en dehors de ces horaires dont jeudi
Consultat° jeunes consommateurs : Les jeunes consommateurs et leur entourage peuvent être reçus toute la semaine aux horaires du CSAPA, jusqu'à 17h30

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- ANJ - Demande d'interdiction de jeux